



Programme

sept.2024 à juin 2026

Rêverie





C'est en 2008 que le premier cabaret dîner-spectacle **Professionnel** du Lot-et-Garonne a ouvert ses portes sur la commune de Pont-du-Casse au cœur de l'agglomération Agenaise.

D'une capacité intimiste de **200 places**, dans une salle feutrée et chaleureuse entièrement climatisée, le Petit Paradis vous accueille toute l'année en Déjeuner et Dîner Spectacle à destination des particuliers et des groupes (comités d'entreprises, associations, anniversaires ...)

Deux heures de revue avec du chant en direct, de la magie, de la danse interprétée par nos artistes de métier. Plumes, strass et paillettes agrémentent des tableaux magnifiques. Des jeux de lumières et une machinerie scénique dédiée à chaque spectacle sont là pour mettre en valeur tout le professionnalisme de nos artistes.

Bienvenue dans l'univers du Petit Paradis



Horaires

DÎNER-SPECTACLE

20h00 Accueil

20h30 Repas

22h30 Spectacle

00h30 Dancing

02h00 Fin

* 3h30 Week-end et fêtes

DÉJEUNER-SPECTACLE

11h40 Accueil (bus)

12h00 Accueil (indiv)

12h15 Repas

14h00 Spectacle

16h00 Fin

SPECTACLE SEUL & CHAMPAGNE SPECTACLE

*Pour le déjeuner :
accueil à 13h30*

*Pour le dîner :
accueil à 22h00*

Formules

Menu 1

PETIT PARADIS

Salade de Gésiers
et sa tranche de
jambon de pays

Suprême de Volaille
sauce crémée forestière
et légumes de saison

Tarte Normande
et son coulis de
Confiture de lait

Menu 2

ANGE

Duo Terre & Mer
Pressé de Canard
au Foie Gras sur pain
d'épices et Saumon fumé

½ Magret de Canard
sauce pruneaux et Miel
du Lot-et-Garonne

OU

Pavé de Saumon
sauce beurre citronnée
et légumes de saison

Délice au Chocolat sur
crème anglaise

Menu 3

ARCHANGE

Foie Gras de Canard
et sa compotée
d'oignons au Porto

Saumon fumé et sa
mousse aux herbes
sur son Blinis

Tournedos de Bœuf
Sauce Morilles
et légumes de saison

Cabécou et salade
à l'huile de Noix
Confiture de Cerise noire

Gourmandise aux
Fruits Rouges

LES FORMULES CABARET

		ttc/pers
Spectacle seul	Entrée Spectacle	35€
Petit Paradis	Menu1 19€ + Spectacle	54€
Ange	Menu2 29€ + Spectacle	64€
Archange	Menu3 49€ + Spectacle	84€

FORFAITS BOISSONS pour les Groupes à partir de 20 personnes

BOISSONS	ARERITIF	¼ VIN	EAU	DIGESTIF	CAFE	ttc/pers
Forfait 1	Punch	Buzet	carafe	—	✓	5€
Forfait 2	Kir cassis	Duras	carafe	Pétillant	✓	10€
Forfait 3	Kir royal	Bordeaux	minérale et gazeuse	Champagne	✓	15€

Carte des boissons disponible sur place pour tables <20pers

Bon Cadeau

CADEAUX D'ENTREPRISE

S'il est parfois difficile de trouver
une date pour faire venir toute
l'entreprise, les Bons Cadeaux
sont la solution :

Choisissez la formule
Repas-Spectacle
Les bénéficiaires ont 1 an
pour choisir une Date*

* Selon notre programmation des spectacles et
disponibilité de places



The poster is a vibrant collage for a Christmas event. At the top left, Santa Claus with a long white beard and red suit points towards the center. At the top right, Spider-Man is shown upside down, hanging from a black vertical line. In the center, two women in blue and gold outfits are singing into microphones. Below them, a row of six young men in red and white sailor-style uniforms are clapping. The background is a dark purple with golden starbursts and falling confetti. A large, dark, star-shaped object is on the left side. The overall theme is festive and celebratory.

Les Mercredis de Décembre de 14h à 17h.

14h Accueil

14h15 - SPECTACLE de Noël

15h - Distribution des cadeaux

CSE par le PÈRE NOËL

15h45 - GOÛTER avec
un Disney sur écran géant

*25€/pers incluant un goûter par personne
jus de fruit, gâteau, papillote, bonbons, fruit
(Spectacle seul 15€)*

Arbre de Noël

Réceptions



*Pour vos
Évènements*

05.53.95.02.35

Réunions



Séminaires



Concerts



Présentation de produits



Location de salle Offerte si suivie d'un Repas+Spectacle



Conditions Générales de Vente

Prix ttc, service compris, uniquement sur réservation, valables du 1er sept. 2024 au 30 juin 2026 en déjeuner et dîner-spectacle, spectacle seul ou champagne-spectacle. (Hors soirées événementielles, suivant notre calendrier d'ouvertures et disponibilités de places).

Un devis est basé sur la prestation demandée à la réservation. Il ne tient pas compte des suppléments facultatifs que vous pourriez commander éventuellement lors de votre venue (Champagne, etc...)

Spectacle seul et Champagne+Spectacle: accueil aux horaires dédiés. Afin de respecter la législation, aucune boisson alcoolisée supérieure ou égale à 18° ne pourra être servie aux personnes n'ayant pas consommé un repas sur place.

Repas+Spectacle : un acompte équivalant à la formule choisies incluant les entrées spectacle validera la réservation des places. (Perception du prix des entrées spectacles avant l'accès dans les lieux du spectacle BO.DGI 3E-2-07). En cas de changement à la baisse du nombre de spectateurs d'ici la date prévue, nous prévenir au plus tard 48h avant, dans le cas contraire le nombre de places réservées sera considéré dû. Les tarifs « individuels » permettent l'accès aux cartes des boissons.

Pour les groupes à partir de 20 personnes présentes, possibilité d'accéder aux forfaits boissons (3) (hors menu enfant < 10ans, non cumulable avec Bon Cadeau et autres offres promotionnelles). Tout supplément demandé le jour de la réservation par une tierce personne du groupe fera l'objet d'une confirmation systématique auprès du responsable du dit groupe en charge de la réservation. La réservation peut être confirmée par chèque, virement ou CB. Sans Confirmation au minimum 15 jours avant la date prévue, les places seront automatiquement remises en vente. Les forfaits boissons sont applicables à l'ensemble du groupe d'un minimum de 20 personnes présentes (hors calcul : enfant < 10ans et Bon Cadeau). Dans le cas d'une réservation prise avec forfait boissons n'atteignant pas 20 pers minimum le jour de l'évènement, les forfait boissons ne seront plus accessibles. Dans le cas de personnes ne consommant pas d'alcool, des boissons de substitution sans alcool leur seront proposées.

Bon cadeau : les acheteurs choisissent la formule qu'ils souhaitent offrir, les bénéficiaires choisiront la date (selon programmation des spectacle et disponibilité de places), encaissé à la date d'achat du(des) bon(s) cadeau. Durée de validité : 1 an. Non remboursable, non cumulable avec des offres promotionnelles, valable hors soirée événementielle (St Sylvestre, St Valentin, etc...)

Location de salle : possibilité de séminaires ou réunions de 9h à 12h ou de 17h à 20h (autres horaires nous consulter).

La salle est mise à disposition gratuitement si la réunion est suivie d'un repas+spectacle. Le matériel sur place (audio et vidéo) est également mis à disposition gratuitement dès lors qu'une personne du Petit Paradis reste présente lors de la réunion pour s'assurer du bon fonctionnement et de la bonne utilisation du matériel. Il est recommandé de procéder à des essais de compatibilité si vous apportez votre propre matériel.

La terrasse du Petit Paradis (Le Petit Lac) peut être réservée ou louée indépendamment de la salle de spectacle. Suivant les conditions météo, la direction s'autorise pour des raisons de sécurité : d'annuler, reporter ou déplacer l'activité à l'intérieur de la salle ou sous chapiteau.

Les taux de TVA appliqués seront ceux en vigueur le jour de l'évènement. La disponibilité des dates est consultable par mail ou auprès du service commercial au 05-53-95-02-35. Ouverture d'une date à partir de 100 personnes minimum présentes. Le diffuseur du spectacle se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter une représentation si ce seuil minimum de spectateurs ne devait être atteint et préviendra les spectateurs dans un délai de minimum de 7(sept) jours. Le chèque de réservation sera restitué ou affecté sur une autre date de réservation à la convenance du client.

Le producteur du spectacle peut modifier sa programmation artistique sans préavis. Le placement en salle n'est pas libre, il est établi en fonction des enregistrements de réservations, des groupes à scinder le moins possible et des personnes à mobilité réduite prioritaire, un souhait de placement peut être noté à la réservation mais ne peut être garanti. Afin de respecter la réglementation en vigueur sur l'accessibilité, nous indiquer la présence de personne à mobilité réduite le cas échéant. Nous déconseillons les enfants de moins de 5 ans par rapport au volume sonore réglementé des salles de spectacles.

Le Petit Paradis peut modifier le contenu de ses menus, à qualité égale ou supérieure, dans le cas d'une rupture d'approvisionnement inopportune ou dans le cas de l'utilisation de Bons Cadeaux édités lors d'une saison précédente avec des anciens menus. Le service de consommation est totalement interrompu durant le spectacle. Toutes les consommations sont facultatives en revanche il n'est pas autorisé d'apporter ses propres consommations sur place (sauf dérogation particulière). La salle est non-fumeur. Tenue correcte exigée. Les billets d'Entrées spectacle sont remis le jour même avant l'accès à la salle de spectacles ; tout spectateur doit garder avec lui son billet. Spectacle protégé : interdiction de prendre des photos et/ou vidéos du spectacle (même partielles, bande son comprise) (sauf accord contractuel). Code de la propriété intellectuelle articles L111-1 à L335-4. La Direction pourra faire procéder à l'évacuation de toute personne troublant gravement l'ordre public. L'usage du téléphone portable est interdit dans la salle durant le spectacle. Dans le cas d'un tournage de film, d'une captation audiovisuelle retransmise en direct ou en différé, le spectateur sera averti que son image est susceptible d'y figurer. Toute personne en état d'ivresse ne pourra pénétrer dans la salle. Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit d'introduire dans le site des armes, substances explosives, inflammables ou volatiles, des bouteilles, récipients, objets tranchants ou contendants et, d'une manière générale, tout objet susceptible de servir de projectile. Il est également interdit d'introduire, dans le site, tout objet dangereux, tout article pyrotechnique et des signes et banderoles de toute taille de nature politique, idéologique, religieuse ou publicitaire. Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus engage sa responsabilité et s'expose à des poursuites.

En cas de non règlement à l'échéance, il sera dû, conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, une indemnité calculée sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur, TVA en sus. De convention expresse, une intervention contentieuse entraîne l'application titre de dommages et intérêts d'une indemnité égale à 15% de la somme impayée. En cas de litige, seul le tribunal de commerce d'Agen sera compétent. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Cabaret Petit Paradis

100, impasse pré d'Audubert 47480 Pont-du-Casse

05 53 95 02 35

contact@cabaretpetitparadis.com